

La Roche-sur-Yon, le 25 janvier 2019

Les Terres-Noires : un refuge pour la biodiversité

Vaste espace de 60 hectares bien connu du monde sportif local, le site des Terres-Noires est aujourd'hui également identifié comme un lieu d'intérêt écologique et patrimonial à l'échelle de la commune. Cette distinction lui a permis d'obtenir le label national « refuge LPO » (Ligue pour la protection des oiseaux) qui permet de mettre en place un plan d'actions favorisant l'accueil de la biodiversité en créant des aménagements ou en mettant en place des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement.

Engagées dans la préservation de la biodiversité en milieu urbain et périurbain, la Ville et l'Agglomération

Trame Verte et Bleue, plan d'action biodiversité de la Ville de La Roche-sur-Yon à premier axe : la trame verte rurale avec l'enjeu de préservation de l'identité paysagère du bocage ds l'espace périurbain et rural.

Objet d'une étude portant sur les vallées yonnaises consistant principalement en des inventaires floristique et faunistique en 2008, le site des Terres Noires a pu être identifié comme un lieu d'intérêt écologique et patrimonial à l'échelle de la commune. Par la suite, dans le cadre de la signature d'une convention entre la Ville et la LPO Vendée en juillet 2018, l'objectif de créer un ou deux Refuges LPO sur la commune de la Roche-sur-Yon dans les 3 années de sa durée s'est concrétisé par la décision de mise en Refuge LPO des Terres Noires comme premier site concerné.

Ce complexe sportif, propriété de la ville, est un site sur lequel la Ville souhaite travailler dans la déclinaison du plan d'actions en faveur de la biodiversité, ainsi que dans son travail sur la trame verte et bleue.

Le réseau des Refuges LPO est un outil proposé par la LPO pour La mise en Refuge LPO des Terres Noires permettra de conforter le réseau de refuges sur la commune, qui comporte notamment le Refuge LPO du cimetière de la Péronnière.

Dans le cadre de la mise en refuge, un diagnostic écologique a été réalisé par Blandine Blachère (ingénieur paysagiste en service civique à la LPO Vendée, aboutissant à des préconisations de gestion pour l'ensemble du site, ayant pour but la préservation et le développement de sa biodiversité. Ce travail a été réalisé durant l'année 2018, et a consisté en un travail de terrain (relevés floristiques en mars, en juillet et en août, observation d'oiseaux, captures d'odonates, caractérisation de haies) et d'un travail de cartographie et d'analyse dans la période de mars à octobre 2018.

Les Terres-Noires est le deuxième espace public à recevoir cette distinction sur la commune après le cimetière de la Péronnière en 2012.

Complexe sportif le plus important de la ville, il s'étend sur plus de 8 hectares et permet la pratique d'une quinzaine d'activités différentes dans un environnement agréable à la périphérie de la ville.

Mieux connaître la biodiversité

Protéger cette richesse

Sensibiliser les Yonnais, et notamment les plus jeunes, à ce patrimoine

Préservation de la biodiversité

Bocages ancestraux

2 – La plantation de haie bocagère par des enfants en CM2

A l'heure où l'arbre est l'un des symboles d'engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, la première action du plan de gestion du site consiste à densifier une haie bocagère classée au PLU. En effet cette haie présente uniquement une strate arborée. Habituellement, les haies les plus fonctionnelles d'un point de vue écologique contiennent aussi une strate arbustive au pied de laquelle se développe une strate herbacée. L'objectif est donc de reconstituer une haie multistrate et de démultiplier les habitats favorables aux différentes espèces liées aux différentes strates (et de assurer leur cycle de vie).

Il a donc été décidé en cette période de repos végétatif favorable de planter 150 arbres et arbustes avec les essences suivantes : Chêne sessile, Erable champêtre, Charme, Alisier torminal, Troène commun, Noisetier commun, Fusain d'Europe, Cornouiller sanguin, Houx, Néflier.

A noter que les fournitures végétales sont en grande majorité labellisées Végétal Local, label qui garanti l'origine locale des graines ayant conduit aux plants qui seront plantés (respect du patrimoine génétique local). Ces fournitures sont fournies par la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire dans le cadre d'un appel à projet (la Ville rémunère la chambre en échange de quoi elle nous fournit les végétaux via les pépinières labellisées).

En 2018, la Ville de La Roche-sur-Yon a obtenu "Trois libellules" pour son engagement en matière de préservation, de reconquête et de restauration de la biodiversité dans les espaces publics.

Plusieurs actions de gestion et de sensibilisation vont être organisées au cours des années à venir. La prochaine consistera en la plantation de 150 m de haies bocagères (essences locales) par des élèves de CM2 de l'école Laënnec.

pour parler du rôle de la haie comme espace d'accueil d'une faune spécifique et rôle de la continuité écologique.

L'Agglomération a le plaisir de vous convier à cette plantation

Le mardi 29 janvier 2019 à 10h00

Complexe sportif des Terres-Noires – Route de Mouilleron-le-Captif

Point de rendez-vous plus précis ?



Contact presse

Malvina SIRISAWAT – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

Yan BALAT – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr